



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR Lundi 27 septembre 2021 Visioconférence

Présents (membres décisionnaires) :

Julien BARBIER – Délégué Technique Général
Francine BILLARD – Membre
Joel BILLARD – Membre
Philippe BOGUSLAWSKI – Membre
Pierre Yves CHARLAIS – VP Systèmes Informatiques
Didier CHATIRON – Trésorier
Luc CORNILLLOT CLEMENT – VP Haut Niveau
Julien DELFOLIE – VP Formation
Jeanne DOT – RT GR
Aude GRELET – Membre

Valérie LEGARSON – Membre
Benoit LERET – RT GAM
Claire LIGIER – Secrétaire
Anthony MENAGE – RT GAF
Christian MET – RT Trampoline
Stéphanie NEMOUR – Membre
Corentin PETUSSEAU – RT TeamGym
Josiane PIOFFET – VP Pratiques compétitives
Olivier QUERO – Membre
Sylvain VOITEQUE – VP délégué RH
Véronique VALLON – Présidente

Excusés :

Anais DUGRIPPE – Membre
Yvon LACOMBE – VP Territoires Soutien clubs

1

Début de la réunion : 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1) Accueil et ouverture du CoDir
- 2) Adoption du PV du CoDir du 29/04/2021
- 3) Présentation et validation du COT
- 4) Préparation AG – Présentation et validation
 - a. Bilan et compte de résultat 2020-2021
 - b. Budget prévisionnel 2021-2022
 - c. Résolutions
- 5) Assemblées Générales
- 6) Questions diverses

1) Accueil et ouverture du CoDir (Véronique VALLON)

Véronique accueille l'ensemble des participants.

2) Adoption du PV du CoDir du 29/04/2021

Le procès-verbal du CoDir du 29/04/2021 est adopté à l'unanimité.

3) Présentation et validation du Contrat d'Objectif Territorial – COT (Véronique VALLON)

Véronique VALLON présente les projets du CRCVL répondant au COT. Le COT doit être signé par les 2/3 des structures déconcentrées du territoire (comité régional et comités départementaux) pour pouvoir être accepté par la FFG. Chaque projet doit être validé par le comité directeur de la structure déconcentrée. Le CD 36 avec une équipe nouvellement élue ne souhaite pas s'inscrire cette année dans la démarche du COT.

Un délai de supplémentaire pour le dépôt des dossiers COT a été accordé par la FFG. La réponse est attendue pour le 30 septembre.

Projet 1 : Promouvoir la FFG

L'un des objectifs est l'organisation en 2024 d'une finale Top 12, d'un championnat de France UNSS/Universitaire ou d'un regroupement au COM'ET (salle en construction sur Orléans avec une capacité d'accueil de 10000 places)

Les membres du CoDir présents votent le projet 1 du COT à l'unanimité.

Projet 2-1 : Développer les activités dans les clubs GYM +.

Yaëlle BALCOU est la référente régionale. Elle suivra la formation COACH GYM+ cette année.

Les membres du CoDir présents votent le projet 2-1 du COT à l'unanimité.

Projet 2-2 : Développer le Parkour

Les membres du CoDir présents votent le projet 2-2 du COT à l'unanimité.

Les départements ont également travaillé sur les axes 1, 2-1 et 2-2 pour présenter un projet en synergie avec le CRCVLG.

Projet 3 : Mettre en œuvre le DRA (Dispositif Régional d'Accession)

Véronique et Luc rencontrent le DTN courant octobre sur le sujet du DRA et sur l'éventualité d'une section CR GAF.

Les membres du CoDir présents votent le projet 3 du COT à l'unanimité.

Projet 4-1 : Fédérer les nouveaux dirigeants

L'objectif est d'organiser un séminaire régional avec la participation des nouveaux dirigeants de l'ensemble des clubs de la région. La question de la date et du contenu de ce séminaire se pose afin de ne pas être redondant avec les actions départementales.

Les membres du CoDir présents votent le projet 4-1 du COT à l'unanimité.

Projet 4-2 : aide au poste de coordonnateur.

Cette aide est apportée en fonction de la qualification du coordonnateur technique. Pour Jérémy ROSE elle sera de 21000€ / an

Les membres du CoDir présents votent le projet 4-2 du COT à l'unanimité.

4) Préparation de l'AG – Présentation et validation (Véronique VALLON)

a. Bilan et compte de résultat (Didier CHATIRON)

Didier CHATIRON présente le budget réalisé. Les numéros de compte apparaissent sur la colonne de gauche afin de faciliter les recherches.

Le résultat 2020-2021 se monte à 16.046€. Il sera validé vendredi 01/10/2021 avec ORCOM.

Le budget prend en compte une reprise sur provision de 20.000€ sur le passif social et fait apparaître les indemnités de rupture conventionnelle versées aux salariés cette année.

Le budget prévisionnel 2020-2021 se basait sur 10.000 licenciés et le réalisé est de 10.413 licenciés.

La subvention pour le MultiGym Event a été versée au CRCVLG puis rendue au conseil régional (11.000€). La ligne n'apparaît pas sur le compte de résultat.

Didier CHATIRON propose de valider le compte de résultat sous réserve du rapport d'ORCOM.

Les membres du CoDir présents votent le compte de résultat à l'unanimité.

b. Budget prévisionnel (Didier CHATIRON)

PRODUITS

Le budget présenté se base sur une augmentation de 6% de licenciés soit 11038 licences. Le calcul de la cotisation départementale est le même que les années précédentes. Le nombre d'affiliation est identique à l'année 2020-2021.

Concernant les subventions :

- Contrat d'Objectif Territorial - FFG : 18000€
- Contrat d'Objectif Territorial - aide à l'emploi : 21000€
- Projet Sportif Fédéral - Appel à projet : 32900€
- CROS : 3000€
- Conseil régional :
 - o PEST CR GAM : 8400€
 - o CPP : 22000€
 - o Organisations sportives : 23000€

- CAP'ASSO : 8750€ Yaëlle BALCOU + 4000€ pour Jérémy ANTHOENE
- DRAJES – Fond Développement de la Vie Associative : 4400€

Un CAP'ASSO peut également être demandé pour Jérémy ROSE. Il n'a pas été inclus dans le budget prévisionnel.

La participation des départements au plan de développement suite à la demande de diminution de la commission territoriale a été budgétée à 1€.

Didier CHATIRON pense pouvoir augmenter les produits financiers en réalisant quelques placements. Le sponsoring par le crédit mutuel ne change pas : 1000€

CHARGES :

Aides aux structures : 5000€ x 3 (GAM, GAF, GR)

La partie réunion, organisation, développement a un peu augmenté.

La partie formation, perfectionnement correspond au budget proposé par les ETR et les responsables de la formation (en charge et recettes)

La partie organisme de formation figure sur le budget, mais la réglementation QUALIOPi applicable au 01/01/2022, beaucoup plus restrictive ne permettra pas au CRCVLG de continuer à être organisme de formation. Cette partie va être supprimée.

La partie CR GAM devrait être conforme à ce budget prévisionnel. La différence en entrée et sortie sur l'hébergement s'explique par participation de la SM Bourges au logement de certains internes.

Les frais de personnel sont calculés sur 13 mois pour 5 salariés. Jérémy ANTHOENE est embauché depuis le 01 septembre à temps plein sur le CR GAM. A la demande du CoDir, les chiffres des salaires vont être vérifiés.

La ligne intervenants extérieurs est augmentée car le CRCVLG va se faire accompagner par ORCOM dans son changement de convention (passage de la convention animation à la Convention Nationale du Sport).

La partie organisation sportive est augmentée cette année afin de prévoir une aide auprès des clubs organisateurs.

La mise à disposition du plateau est prévue comme il y a deux ans.

La partie véhicule est augmentée. Une réflexion existe sur la location longue durée.

Une remise de 1€ par licence vers les clubs est projetée soit 10413€

Dotation aux amortissements calculée par ORCOM : 15824€ pour le plateau gymnique et 3834€ pour les écrans dédiés aux compétitions.

Soit un budget global de 888.000€.

La remise de 1€ / licence au 31/08/2021 est soumise au vote des membres du CoDir.

Les membres du CoDir présents votent pour à l'unanimité.

La participation des départements au plan de développement à hauteur de 1€ / licence est soumise au vote des membres du CoDir.

Les membres du CoDir présents votent : 2 votes contre, 1 abstention, 18 votes pour.

Le budget prévisionnel est soumis au vote des membres du CoDir :

Le budget prévisionnel est adopté avec 1 vote contre et 20 votes pour.

c. Résolutions (Véronique VALLON)

Véronique VALLON présente les résolutions qui devront être votées lors de l'assemblée générale (cf. fichier joint)

Les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} résolutions (CR activité, compte de résultat et report à nouveau) –seront à valider lors du CoDir du 15/10/2021.

4^{ème} résolution : budget prévisionnel – adopté lors du point précédent.

5^{ème} résolution : maintien du montant de la licence à 19,94€

Les membres du CoDir présents votent pour à l'unanimité

6^{ème} résolution : maintien du montant des licences baby et senior à 9,94€

Les membres du CoDir présents votent pour à l'unanimité

7^{ème} résolution : vote des tarifs

Les membres du CoDir présents votent pour à l'unanimité

9^{ème} résolution : délégation de pouvoir version du guide de l'AG de la FFG

Les membres du CoDir présents votent pour à l'unanimité

Les projets de résolutions vont être transmis aux clubs.

5) Assemblées générales (Véronique VALLON)

8h00 -9h00

- Café d'accueil
- Signature de la fiche de présence et contrôle des mandats
- Remise des réservations pour le déjeuner et du reçu

9h00 -12h00

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Edito de la Présidente
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Novembre 2020
- Lecture du rapport Moral 2020-2021
- Compte-rendu technique 2020-2021
- Compte-rendu financier 2020-2021
- Rapport du Cabinet comptable ORCOM
- Budget prévisionnel 2021-2022
- Adoption des résolutions
- Lieu du Congrès Régional 2022
- Questions diverses
- Remise des Reconnaissances « Qualiclub » et Récompenses Fédérales
- Intervention des personnalités
- Mise à l'honneur de l'équipe TOP 12 et remise de cadeau
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

12h00 -12h45 Vin d'honneur offert par le Comité Départemental d'Eure et Loir
12h45-14h00 Repas

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE complémentaire

14h15 -14h30

- Signature de la fiche de présence et contrôle des mandats
- Remise des bulletins de vote

14h30-15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale Élective
- Présentation du candidat aux élections complémentaires
- Vote à bulletin secret
- Présentation de FB Curves par Fabien Bougas (Administratifs et Techniciens) pendant le dépouillement par la commission électorale
- Proclamation du résultat
- Clôture de l'Assemblée Générale Élective

COLLOQUES TECHNIQUES

15h30-16h30

- Présentation du Plan de Communication CRCVL Gymnastique
- Colloques Techniques par secteurs
- Colloque Administratif : Présentation du Projet Territorial – Véronique

Mickaël DEROUBAIX, vice-président de la FFG sera présent lors de l'assemblée générale.

6

6) Questions diverses

- Yvon LACOMBE démissionne du CoDir pour raisons personnelles
- Aaron COCHE (qui a une double nationalité) a participé au championnat de Suède.
- Réunion regroupement samedi 25/09/21. L'organisation se met en place.
- Compétitions régionales : pas de candidature sur certaines compétitions. Le choix sera fait lors du CoDir du 15/10/2021.

Fin de la réunion : 22h45

Véronique VALLON
Présidente CRCVLG



Claire LIGIER
Secrétaire CRCVLG

